

# REGLEMENTATION DES GAZ COMBUSTIBLES DANS LES BATIMENTS ET ERP

Cette formation traite de la réglementation, des technologies ainsi que des non-conformités possibles des installations de gaz combustibles dans les ERP.

## Objectifs opérationnels

- Anticiper les éventuels problèmes de non-conformité des installations de gaz combustibles en regard de la réglementation

## Public Concerné

- Ingénieurs et techniciens des services études, travaux et maintenance  
- Techniciens et ingénieurs en bureau d'études et dans les services techniques des maîtres d'ouvrage (collectivités locales, industrie, logements)

## Durée

**14.00** Heures      **2** Jours

## Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

## Parcours pédagogique

### Technologie du matériel

- Compteurs, organes de coupure, utilité des détendeurs et des volumes tampons, types de canalisations, types d'appareils à gaz, évacuation des produits de combustion...

### Combustibles gazeux et le matériel

- Familles de gaz (le gaz naturel, le propane, le butane)
- PCI/PCS, densité, pression, types de combustion

### Essais d'étanchéité selon la norme NF DTU 61.1 Installations de Gaz

- Essai au manomètre, essai de non rotation compteur, essai au détecteur de gaz

### Règlement de sécurité incendie des Etablissements Recevant du Public

- Arrêté du 25 juin 1980 : les articles GZ concernant les gaz combustibles
- Présentation de photos de matériel gaz

### Textes et arrêté gaz habitation du 23/02/2018

- Chaufferies : arrêté du 23.06.78, chaufferies classées de plus de 1MW (nouvelle réglementation) : I.C.P.E. rubrique 2910, mini-chaufferies : cahier des charges C321-4

*Cette formation est également réalisable en classe virtuelle.*

## Méthodes et moyens pédagogiques

### METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés illustrés de matériels gaz, d'études de cas et de partages d'expériences.

### RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

### MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage ainsi que de l'assistance technique et d'accompagnement nécessaire.

### ■ **Qualification Intervenant(e)s**

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur génie énergétique, génie climatique.

### ■ **Méthodes et modalités d'évaluation**

#### EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

#### MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

### ■ **Modalités d'Accessibilité**

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



**Contactez-nous !**

**Sabrina BENCHERRAT**  
Cheffe projets formation

**Tél. : 0130852409**

**Mail : [formation@groupeginger.com](mailto:formation@groupeginger.com)**